



BILAN DE CONCERTATION

PHASE 1 ÉLABORATION DE L'OAP

PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN DE LA FAUCONNIÈRE

MISSION D'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE POUR LA CONDUITE D'UNE DÉMARCHE DE PARTICIPATION CITOYENNE DANS LE CADRE DU PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN DU SITE DE LA FAUCONNIERE A SEYSSINET-PARISSET (38)

WZA / JUIN 2023



SOMMAIRE

03 CONTEXTE ET DÉMARCHE DE CONCERTATION

- 04 Contexte et calendrier du projet : vers l'OAP
- 05 Invariants et sujets de la concertation
- 06 Temps de rencontres et outils déployés
- 09 Les chiffres de la participation
- 10 Les moyens de communication et d'information mis en œuvre

12 RÉSULTATS DE LA CONCERTATION

- 13 Qualité, confort et praticité des espaces publics
- 15 Habitat et cadre de vie attractif et performant
- 16 Haute qualité environnementale et place du naturel renforcée
- 17 Vie sociale et animation du lieu dynamique et conviviale
- 18 Dimension économique confortée et diversifiée

19 DONNÉES SPÉCIFIQUES ET APPROCHES TRANSVERSALES

- 20 Les ateliers maquettes
 - 36 Les votes sur photo-références
 - 42 Les photos positifs/négatifs du conseil municipal des jeunes
 - 49 Les dessins réalisés lors du forum
-

CONTEXTE ET DÉMARCHE DE CONCERTATION



CONTEXTE ET CALENDRIER DU PROJET : VERS L'OAP

DE L'OAP AU PLAN GUIDE UN PROJET À CO-CONSTRUIRE

ÉTAPE 1 L'ORIENTATION D'AMÉNAGEMENT ET DE PROGRAMMATION (OAP)

La première étape s'est concentré autour de l'OAP, pièce du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). Elle a permis de définir ensemble les lignes directrices du futur projet d'aménagement. L'objectif : décider des grandes orientations qui guideront ensuite le travail de composition urbaine.

La concertation autour de l'OAP a été conduite de mars à juin et le projet d'OAP sera ensuite transmis à Grenoble-Alpes Métropole pour instruction dans le cadre de la modification n°3 du PLUi.

ÉTAPE 2 LE PLAN GUIDE

C'est un document évolutif mêlant cartographie et documents écrits. Le plan guide fixe les grands principes d'organisation spatiale et urbaine du projet, illustre ses intentions et propose les temporalités des différents secteurs à aménager. Il servira ensuite de base et de cadre pour le développement opérationnel du projet.

La concertation sur le plan guide se déroulera entre l'automne 2023 et la fin du printemps 2024.

UNE CONCERTATION ACTIVE OUVERTE ET TRANSPARENTE

Une démarche de concertation va se développer durant toute l'avancée du projet d'aménagement. Il s'agit de vous communiquer tous les éléments, de vous permettre de comprendre et de participer activement à la réflexion sur le projet. Vos souhaits et envies, vos idées concrètes, vos remarques et questionnements permettront de faire avancer le projet.

Citoyens de Seyssinet-Pariset, riverains du site, utilisateurs des lieux, commerçants, instances de la participation avec le Conseil du Temps Long, Conseil Municipal des Jeunes... Cette concertation a permis à toutes et tous de s'exprimer et participer.

*Ce bilan de concertation
correspond à la phase en pointillée*



INVARIANTS ET SUJETS DE LA CONCERTATION

LES INVARIANTS

POINT DE DÉPART DES RÉFLEXIONS

« Fauconnière en mouvement » s'appuie sur plusieurs orientations qui sont les *invariants* de la construction du projet :

- Construire des logements pour accueillir de nouveaux habitants sur la commune, en logements privés comme en logements sociaux, la commune ne remplissant pas encore ses obligations au titre de la loi SRU.
- Travailler sur la qualité architecturale et les formes urbaines pour que la ville de demain soit moins consommatrice d'énergie et peu émettrice de CO₂ (dioxyde de carbone).
- Conforter et développer l'offre de commerces et de services de proximité, permettre de soutenir l'activité économique et l'emploi, le marché, le pôle santé...
- Créer des espaces et équipements publics (places, médiathèque, maison des associations, pour exemples) de qualité répondant aux besoins.
- Renforcer la végétalisation, lutter contre les îlots de chaleur en s'appuyant sur la présence de l'ombre et de l'eau en ville.
- Penser un quartier engagé sur les mobilités douces pour faciliter et sécuriser les déplacements piétons et cycles, renforcer l'utilisation des transports en commun.
- Intégrer les contraintes liées aux risques d'inondation et des pipelines».
- Proposer un projet soutenable économiquement.

LES 5 GRANDS SUJETS DE RÉFLEXION QUI ENTOURENT LE PROJET

Ce sont ces 5 sujets qui ont guidés les échanges lors de tous les temps de rencontre avec le public

- Haute qualité environnementale et place du naturel renforcée.
- Dimension économique confortée et renforcée.
- Vie sociale et animation du lieu.
- Qualité, confort et praticité des espaces publics.
- Habitat et cadre de vie bâti attractif et performant



TEMPS DE RENCONTRES ET OUTILS DEPLOYÉS

1 atelier avec le CTL (Conseil du Temps Long)



Atelier de concertation - 4 avril

L'atelier de concertation conduit avec le CTL (instance participative) a permis une prise d'information et un temps de réflexion collective. Des outils et supports ont été déployés afin de favoriser la participation et les contributions sur les 5 thématiques du projet.

Réunion publique de lancement 26 avril

Ce temps de rencontre a permis à l'équipe municipale d'ouvrir officiellement cette démarche de concertation, et présenter le contexte et les invariants du projet. La présentation a été suivie par des tables rondes afin que chacun.e puisse s'exprimer sur les orientations du projet.



1 réunion-atelier de lancement de la démarche

1 atelier avec le CMJ (Conseil Municipal des Jeunes)

Atelier de concertation - 29 avril

Temps de travail collectif à destination des jeunes du conseil municipal des jeunes. Toutes les contributions collectées lors de cet atelier viennent incrémenter le contenu de la concertation.



1 balade urbaine

Le 10 mai s'est tenu une balade dans le quartier pour permettre aux participants de s'exprimer sur des points précis et localisés. En s'arrêtant sur des haltes pré-établies, les 2 groupes ont pu débattre sur des sujets de fond en les liant à leur pratique quotidienne et autres références.



3 sessions de vélo-tripporteur

3 temps de rencontre autour du vélo-tripporteur se sont tenus fin avril (25, 26 et 29 avril). Elles ont permis de rencontrer les habitants de Romans et les usagers du quartier, du parc, des commerces et des équipements publics. Ces temps de terrain sont conduits sous forme d'entretien semi-directif et permettent de diffuser des informations autour du projet et des rencontres à venir.



1 forum de restitution

Samedi 3 juin

En continu sur la journée, le forum permet aux habitants de participer aux échanges de manière moins formelle qu'un temps de concertation classique.

Le forum est un temps pour s'informer et s'exprimer.

1 questionnaire en ligne

1 questionnaire à destination des habitants et usagers a été mis en ligne du 20 avril au 3 juin sur la plateforme participative de la ville de Seyssinet-Pariset.

PARTICIPATION CITOYENNE

VILLE DE SEYSSINET-PARISSET

La plateforme qui donne la parole aux citoyens

UN AVIS, UNE IDÉE?

LES CHIFFRES DE LA PARTICIPATION

~ 30

personnes lors
de l'Atelier mené
auprès du Conseil
du Temps Long

~ 80

participants à la
réunion publique de
lancement et aux
tables rondes

~ 100

personnes
rencontrées autour
du vélo-triporteur

~ 30

jeunes conseillers
municipaux lors de
l'atelier avec le CMJ

~ 40

participants à la
balade urbaine

47

réponses au
questionnaire en
ligne

~ 100

participants au forum
d'échanges

+ de **427**

personnes ont participé
à cette phase de concertation

LES MOYENS DE COMMUNICATION ET D'INFORMATION MIS EN ŒUVRE

MISE À DISPOSITION ET DISTRIBUTION TOUTES BOITES D'UN LIVRET 4 PAGES :

Afin de toucher le plus grand nombre d'habitants et d'usagers, une communication papier a été déployée. Un livret 4 pages de présentation a été produits pour informer du projet et des temps de rencontre avec le public initié dans cette phase de concertation.

ANNONCE DANS LE BULLETIN MUNICIPAL :

Annonce et article gazette municipale d'avril 2023 (n°195) et juin 2023 (n°196)

PARUTION JOURNAL DAUPHINÉ LIBÉRÉ :

2 février, 3 mars, 1 mai, 2 mai, 6 mai, 1 juin, 5 juin, 13 juillet

SITE INTERNET :

Slide spécifique durant toute la phase de concertation.

RÉSEAUX SOCIAUX :

Post facebook + page d'accueil : 24 avril, 6 mai, 12 mai.

PLATEFORME DE PARTICIPATION CITOYENNE

: calendrier, actualités et compte rendu des différents rencontres.

REGISTRE ET DE DOSSIER PAPIER : Un registre d'expression du public ainsi qu'un dossier de présentation du projet sur toute la durée de la phase 1 (Un livret + un classeur) à la Mairie, à la Bibliothèque et à l'Arche (Centre social)



PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN PENSER ENSEMBLE LE CŒUR DE VILLE

Évaluant en permanence, au gré des époques et de l'activité humaine, nos villes changent. Du village de culture et sa plaine agricole du début du XX^e siècle, Seyssinet-Pariset est devenue au fil des projets individuels et aménagements collectifs, ce que nous en connaissons aujourd'hui.

Les obligations réglementaires, budgétaires, la temporalité et les contraintes en tout genre doivent être expliqués pour que chacun puisse s'exprimer en toute connaissance de cause. Les points de vue seront certainement très divers. Nous aurons des compromis à trouver et des choix à faire, mais notre projet ne pourra pas réussir, c'est une évidence, sans la participation des Seyssinettoises et Seyssinettois. Première phase de concertation démarrée.

Vous avez la parole !

Guillaume Lizy
Maire de Seyssinet-Pariset



**DE L'OAP AU PLAN GUIDE
UN PROJET À CO-CONSTRUIRE**

ÉTAPE 1 L'ORIENTATION D'AMÉNAGEMENT ET DE PROGRAMMATION (OAP)

La première étape se concrétise autour du POMP, plan de Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUI). Des premières décisions ensemble, les lignes directrices du futur projet d'aménagement. L'objectif : définir des grandes orientations qui guideront ensuite le travail de composition urbaine.

Une concertation avec tout le POMP va être conduite juste au début de l'été prochain.

Le projet d'OAP sera ensuite transmis à Grenoble-Apex Métropole pour instruction dans le cadre de la modification n°3 du PLUI.

ÉTAPE 2 LE PLAN GUIDE

C'est un document évolutif cartographique et documentaire. Ce plan guide fixe les grands processus d'urbanisme applicatifs et urbains du projet. Il résume ses intentions et propose les temporalités des différents secteurs à aménager. Il sera le résultat de base et de cadre pour le développement opérationnel du projet.

La concertation sur le plan guide se déroulera entre l'automne 2023 et le milieu de printemps 2024.



UNE CONCERTATION ACTIVE OUVERTE ET TRANSPARENTE

Une démarche de concertation va se développer durant toute l'avancée du projet d'aménagement. Pour conduire et animer cette mise en dialogue, la Ville de Seyssinet-Pariset sera accompagnée par l'agence de concertation WZA, spécialisée des projets d'aménagements urbains. Il s'agit de vous communiquer tous les éléments, de vous permettre de comprendre et de participer activement à la réflexion sur le projet. Vos souhaits et envies, vos idées concrètes, vos remarques et questionnements permettront de faire avancer le projet.

- Quelques repères
- 1 Jardin et square apaisés
 - 2 Bibliothèque
 - 3 Zone commerciale
 - 4 Piscine
 - 5 Service jeunesse
 - 6 Concessionnaires



La démarche de concertation s'attachera aussi à présenter les choix qui seront faits et les arguments qui les soutiennent dans une logique de participation active et de transparence. Citoyens de Seyssinet-Pariset, riverains du site, utilisateurs des lieux, commerçants, instances de la participation avec le Conseil du Temps Long, Conseil Municipal des Jeunes... Cette concertation se veut ouverte à toutes et tous et accessible au plus grand nombre, notamment en multipliant les actions en extérieur.



**LES INVARIANTS
POINT DE DÉPART DES RÉFLEXIONS**

- **Fauconnière en mouvement** s'appuie sur plusieurs orientations qui sont les « invariants » de la construction du projet :
 - Construire des logements pour accueillir de nouveaux habitants sur le territoire, en logements privés comme en logements sociaux, la commune ne remplissant pas encore ses obligations au titre de la loi SRH.
 - Travailler sur la qualité architecturale et les formes urbaines pour que le site de demain soit aussi économiquement digne que le passé (mixité de CO₂, diversité de carbone).
 - Conforter et développer l'offre de commerces et de services de proximité, permettre de soutenir l'activité économique et renforcer le marché, un pôle vivant.
 - Créer des espaces et équipements publics (places, ludiques, maison des associations, pour assembly de qualité répondant aux besoins).
 - Renforcer la végétalisation, lutter contre les îlots de chaleur en s'appuyant sur la présence de l'ombre et de l'eau au sol.
 - Poser un quartier engagé sur les mobilités douces pour faciliter et sécuriser les déplacements piétons et cycles, renforcer l'attractivité des transports en commun.
 - Intégrer les contraintes liées aux risques d'inondation et des inondations.
 - Proposer un projet soutenable économiquement.

**POUR PARTICIPER
LES DATES DE RENCONTRES**

Une réunion de lancement de la démarche
Ce sera le lancement de la démarche : un temps de présentation et d'échange suivi d'ateliers thématiques.

➤ Mercredi 26 avril de 18h30 à 20h30 - Salle Vauban

Trois rencontres autour du vélo-tripoteur
Les animateurs de la concertation vous donnent rendez-vous et vont à votre rencontre pour échanger avec vous et collecter vos paroles.

➤ Mardi 25 avril de 16h à 18h
Dans le quartier et autour des commerces

➤ Mercredi 26 avril de 14h à 16h
Devant le centre culturel L'Arche et aux entrées du parc

➤ Samedi 29 avril de 10h à 12h
Sur le marché de La Poste

Une balade urbaine
Nous réaliserons un parcours collectif pour s'immerger dans le site et se questionner collectivement sur les orientations d'aménagement.

➤ Mercredi 10 mai de 16h à 20h
Rendez-vous devant L'Arche

Un forum de restitution
À travers des stands intérieurs et extérieurs installés dans le quartier et dans la salle Vauban, vous pourrez vous exprimer et contribuer aux orientations, consulter aussi les expressions produites jusqu'ici, notamment celles du Conseil du Temps Long, du Conseil Municipal des Jeunes et des étudiants de l'École d'Architecture de Grenoble.

➤ Samedi 3 juin de 11h à 17h - Devant la salle Vauban

Une réunion de bilan de la première phase de concertation
Il s'agira de présenter l'ensemble des contributions exprimées lors de la concertation, de présenter les premiers choix et décisions autour de l'OAP de les mettre en perspective avec le travail sur le plan guide en 2023-2024.

➤ Courant septembre 2023





RÉSULTATS DE LA CONCERTATION

CES RÉSULTATS SONT ISSUS DE L'ANALYSE DE LA MATIÈRE COLLECTÉE LORS DES DIFFÉRENTS TEMPS DE RENCONTRES ET OUTILS D'EXPRESSION MIS À DISPOSITION DU PUBLIC.



QUALITÉ, CONFORT ET PRATICITÉ DES ESPACES PUBLICS



CE QU'IL FAUT RETENIR SUR LA PLACE DE LA VOITURE

- Diminuer la présence de la voiture sur l'espace public tout en garantissant l'accès aux habitants au pied de leur immeuble et en assurant un nombre de stationnement suffisant pour la viabilité commerciale.
- Conserver des stationnements PMR et Santé et diversifier l'offre de stationnement : auto-partage, bornes électriques.
- Aménager des parkings confortables : ombre, sols perméables, énergies renouvelables...
- Privilégier les places de parking privatives sous les immeubles pour libérer l'espace public des îlots d'habitations aux profits d'usages plus conviviaux (cœur d'îlot verts)
- Envisager la solution de parking silo pour les habitants (place privative) pour libérer l'espace public de l'emprise de la voiture.
- Aménager les parkings sur des espaces déjà artificialisés pour ne pas réduire les espaces de nature.



CE QU'IL FAUT RETENIR SUR LA PLACE DU PIÉTON ET DU VÉLO

- Aménager un cœur de quartier 100% piéton, avec des cheminements piétons naturels, des sols perméables sans béton.
- Aménager des cheminements piétons qui permettent la flânerie.
- Rendre les lieux d'attente qualitatifs et ombragés.
- Proposer une liaison mobilité douce (piéton et cycle) est-ouest, passant par le centre du quartier et la place publique pour mettre en relation : Vercors / Village / Fauconnière / Tram / Drac. Cette liaison doit être paisible, dans une dimension domestique et quotidienne. Les flux vélo inter quartiers doivent plutôt se faire en périphérie, sur l'avenue de la Houille Blanche / général de Gaulle). Idée : pas de chrono vélo au cœur du quartier.
- Aménager des pistes cyclables sécurisées.
- Proposer plus d'arceaux vélos à proximité immédiate des commerces et des équipements, voire des garages vélos sécurisés (types boîtes fermés).

QUALITÉ, CONFORT ET PRATICITÉ DES ESPACES PUBLICS



CE QU'IL FAUT RETENIR SUR L'ORGANISATION DE L'ESPACE

- Créer une place publique centrale et fédératrice, visible, ouverte et facilement accessible, animée notamment par la présence de commerces (sédentaire + marché).
- Faciliter et rendre évident le lien avec le quartier de la Maire.
- Créer des espaces publics qui jouent un rôle de lien et de connexion entre tous les équipements publics du quartier.



CE QU'IL FAUT RETENIR SUR LA PLACE DE L'EAU

- Imaginer des solutions pour donner accès à l'eau (fontaine sèche / mare-bassins / réouverture du ruisseau busé).
- Proposer des borne-fontaines d'eau potable à proximité des espaces publics majeurs



CE QU'IL FAUT RETENIR SUR LES AMÉNITÉS ET LES ÉQUIPEMENTS

- Proposer des espaces publics frais, ombragés et confortables.
- Installer du mobilier simple, robuste, avec des matériaux naturels : bancs, tables de pique-nique... mais aussi d'autres types de mobilier permettant d'autres usages : hamacs, chaises longues, coins lecture...
- Installer des aménagements de jeux et de loisirs pour tous âges : jeux pour enfants, infrastructures pour les adolescents (pumptrack, skatepark, mur d'escalade), aménagement pour les loisirs (tables d'échec, espace dédié au bricolage), aménagements pour le sport (paniers de basket, terrain de pétanque).
- Avoir une attention particulière à l'éclairage du quartier : certains endroits du parc nécessitent plus d'éclairage. Il y a le souhait de trouver un équilibre entre sécurité, environnement, et esthétique. Aussi, limiter le nombre de candélabres, privilégier l'accroche sur les murs ou éléments existants.



CE QU'IL FAUT RETENIR SUR LES TYPOLOGIES ET USAGES

- Trouver la répartition la plus homogène, la plus fine et la plus équilibrée entre logement privé et locatif social pour garantir les bonnes conditions de mixité sociale, et une vie de quartier la plus apaisée possible.
- La figure du commerce en rez-de chaussé d'immeubles d'habitation est attendue.
- Mobiliser les toitures pour des usages de type rooftop : bar, restaurant, tiers lieux, jardins potagers...



CE QU'IL FAUT RETENIR SUR LES FORMES, HAUTEURS ET IMPLANTATION

- Deux avis divergent sur les hauteurs : implanter des immeubles de grande hauteur pour conserver un maximum d'espaces naturels OU implanter des bâtiments moins hauts, qui s'intègrent dans l'existant pour conserver les vues sur le paysage et les espaces naturels du quartier, et éviter les effets de densité et de vis-à-vis.
- Une partie des participants formulent des craintes autour de l'arrivée de nouveaux logements : le nombre de logements envisagés leur paraît trop important. Ils craignent une densité urbaine trop importante et une dégradation du cadre de vie du quartier de la Fauconnière.
- Limiter les hauteurs à proximité immédiate des immeubles existants (Av. Victor Hugo et copro des Glycines) pour préserver les vues et limiter les vis-à-vis.
- Renforcer la densité et la hauteur sur la pointe Nord du périmètre

pour ne pas saturer les espaces publics, préserver les espaces actuellement végétalisés, faire le lien architectural avec le quartier de la Mairie.

- Construire sur les espaces déjà artificialisés.
- Viser des formes urbaines de qualité, offrant et préservant des vues sur les massifs, disposant de prolongements extérieurs, apportant de la diversité architecturale.
- Porter une réflexion sur l'implantation du bâti de manière à conserver des espaces ouverts, traversables, poreux, avec un système de voirie piétonne.
- Porter une réflexion sur l'aspect esthétique du bâti : couleur et matériaux, toitures en pentes, toitures et façades végétalisées...
- Garantir à tous les immeubles une proximité avec le végétal : confort d'usages et dimension paysagère, rafraîchissement et lutte contre les îlots de chaleur.
- Aménager le quartier pour que les commerces et les équipements soient tournés vers le parc pour favoriser les usages (référence de la Caserne de Bonne).



CE QU'IL FAUT RETENIR SUR LA QUALITÉ ET LA PERFORMANCE

- Viser une dimension écoquartier : qualité des matériaux, sobriété énergétique, production d'énergies décarbonées (panneaux photovoltaïques / solaires / thermiques / récupération des eaux pluviales et des eaux grises / isolation phonique.)
- Rénover les façades des équipements existants, notamment en supprimant les fresques, sauf celle sur l'Ilyade.



CE QU'IL FAUT RETENIR SUR LA PLACE DE LA NATURE, DE L'EAU, DES ANIMAUX

- Conserver les espaces verts existants et les arbres de grande hauteur, sans oublier les arbres à l'arrière du centre commercial.
- Limiter au maximum l'artificialisation des sols, désimper-méabiliser de manière forte, et compenser fortement si des futures constructions sont faites sur des espaces naturels.
- Axer le projet principalement sur la nature, en développant au maximum la végétation : arbres pour l'ombre, sols perméables...
- Renforcer la trame verte et bleue à l'échelle du site, notamment par la création d'une coulée verte.
- Conserver le parc Lesdiguières comme poumon vert du quartier mais ne pas forcément renforcer les supports d'usages.
- Conserver et conforter l'esprit "nature sauvage", avec une diversité d'essences végétales, en plantant en pleine terre, en évitant les linéaires d'arbres et les aménagements trop urbains.
- Porter une réflexion sur la nature de "demain" : essences peu consommatrices en eau, adaptées aux chaleurs estivales...
- Donner de la place aux animaux (nichoirs, hôtels à insectes) et dans une moindre mesure, intégrer des animaux (moutons, poules).



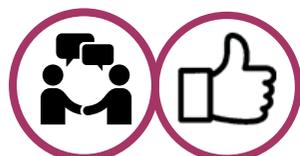
CE QU'IL FAUT RETENIR SUR L'INTÉGRATION ET LE RÔLE DU QUARTIER À GRANDE ÉCHELLE

- Garantir un espace central ouvert, symbole visible de la dimension cœur de ville que porte le projet, qui offre toutes les aménités pour pouvoir être utilisé comme une véritable place publique, accueillant des animations ou des événements ponctuels.
- Tendre vers un cœur de ville vivant, en déplaçant par exemple la Mairie sur le site de la Fauconnière.



CE QU'IL FAUT RETENIR SUR LES ACTIVITÉS EXTÉRIEURES

- Amplifier la dynamique des jardins partagés pour dynamiser et soutenir la vie sociale.
- Installer des lieux d'activités collectives en extérieur : théâtre de verdure, terrains de pétanque...



CE QU'IL FAUT RETENIR SUR LE RÔLE DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS ET DES COMMERCES

- Générer de l'animation par la présence de terrasse (commerces de bouche) sur le modèle de caserne de Bonne : parc végétalisé, jeux pour enfants, terrasse du cinéma le Méliès.
- Maintenir et conforter les équipements publics, actuellement générateur de lien social (culture / sport / jeunesse / scolarité / salle polyvalente) et leur offrir des liens plus forts avec les espaces publics.
- Faire du Parvis de l'Ilyade, un lieu agréable et fonctionnel, pensé comme un véritable parvis d'équipement culturel : lieu d'attente, de rencontres, d'échanges en lien avec la programmation de cet équipement public.

DIMENSION ÉCONOMIQUE CONFORTÉE ET DIVERSIFIÉE



CE QU'IL FAUT RETENIR SUR LA DYNAMIQUE COMMERCIALE ET ÉCONOMIQUE

- Maintenir l'offre commerciale existante dans sa typologie et sa diversité.
- Renforcer la présence de commerces de proximité et de commerces de consommation locale et responsable.
- Étoffer l'offre par des commerces de bouche et de restauration au front des terrasses sur l'espace public (animation convivialité).
- Laisser la possibilité d'une activité économique de petite production compatible avec la vie urbaine quotidienne, pour en faire par exemple un centre d'artisanat.
- Proposer des locaux pour les activités liées à l'économie sociale et solidaire : associations, espaces de coworking, FabLab... (attention, un espace de coworking existe à proximité)



CE QU'IL FAUT RETENIR SUR LE MARCHÉ

- Souhait fort de s'appuyer sur la dynamique du marché comme levier commercial, notamment autour d'une halle.
- Porter une réflexion sur le marché de la Fauconnière et celui de la Place de la Poste : faut-il les fusionner et installer le marché à la Fauconnière ou bien conserver deux marchés distincts ?



CE QU'IL FAUT RETENIR SUR LE PÔLE SANTÉ

- Maintenir les activités de santé, pourquoi pas en leur offrant des conditions encore meilleures, et chercher à étoffer l'offre par la présence de médecins généralistes.



CE QU'IL FAUT RETENIR SUR L'EMPLACEMENT DES COMMERCES

- Aucune objection au déplacement/démolition de l'actuel centre commercial à la condition de retrouver cette diversité de l'offre. Réfléchir à l'emplacement des commerces et à la visibilité des commerces depuis l'avenue Victor Hugo.



DONNÉES SPÉCIFIQUES ET APPROCHE TRANSVERSALE

LES ATELIERS MAQUETTES

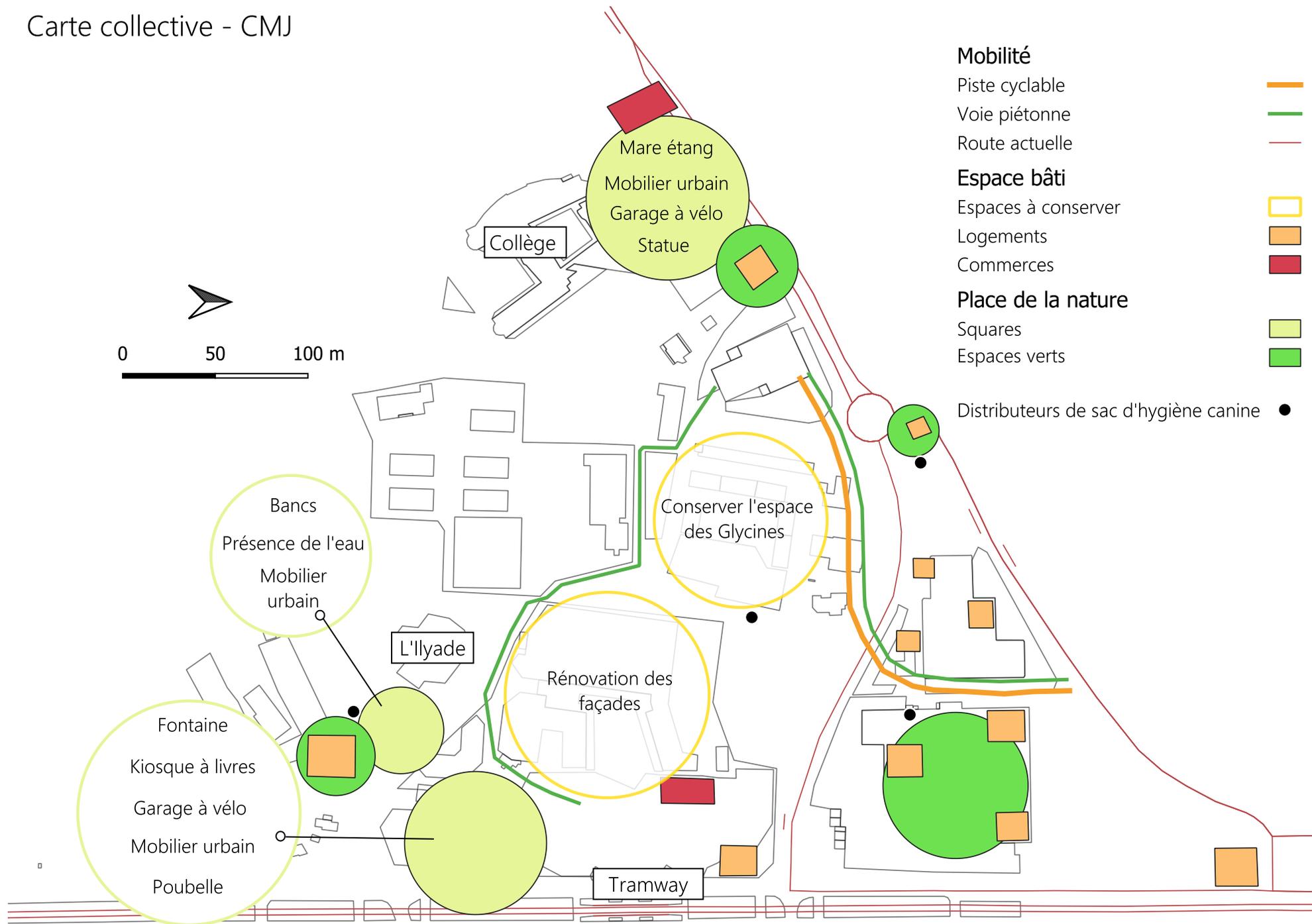
L'atelier maquettes a été mis en place avec le Conseil du Temps Long et le Conseil Municipal des Jeunes. Il leur était proposé de créer leur quartier rêvé/souhaité. Sur un fond de photo aérienne grand format, chaque groupe a été amené à réfléchir en autonomie à une projection sans contraintes du projet de la Fauconnière. Des accessoires étaient mis à leur disposition afin de pouvoir matérialiser et construire leurs envies.

Retrouvez ici, en format numérique, les 6 maquettes réalisées initialement en 3D par les participants.



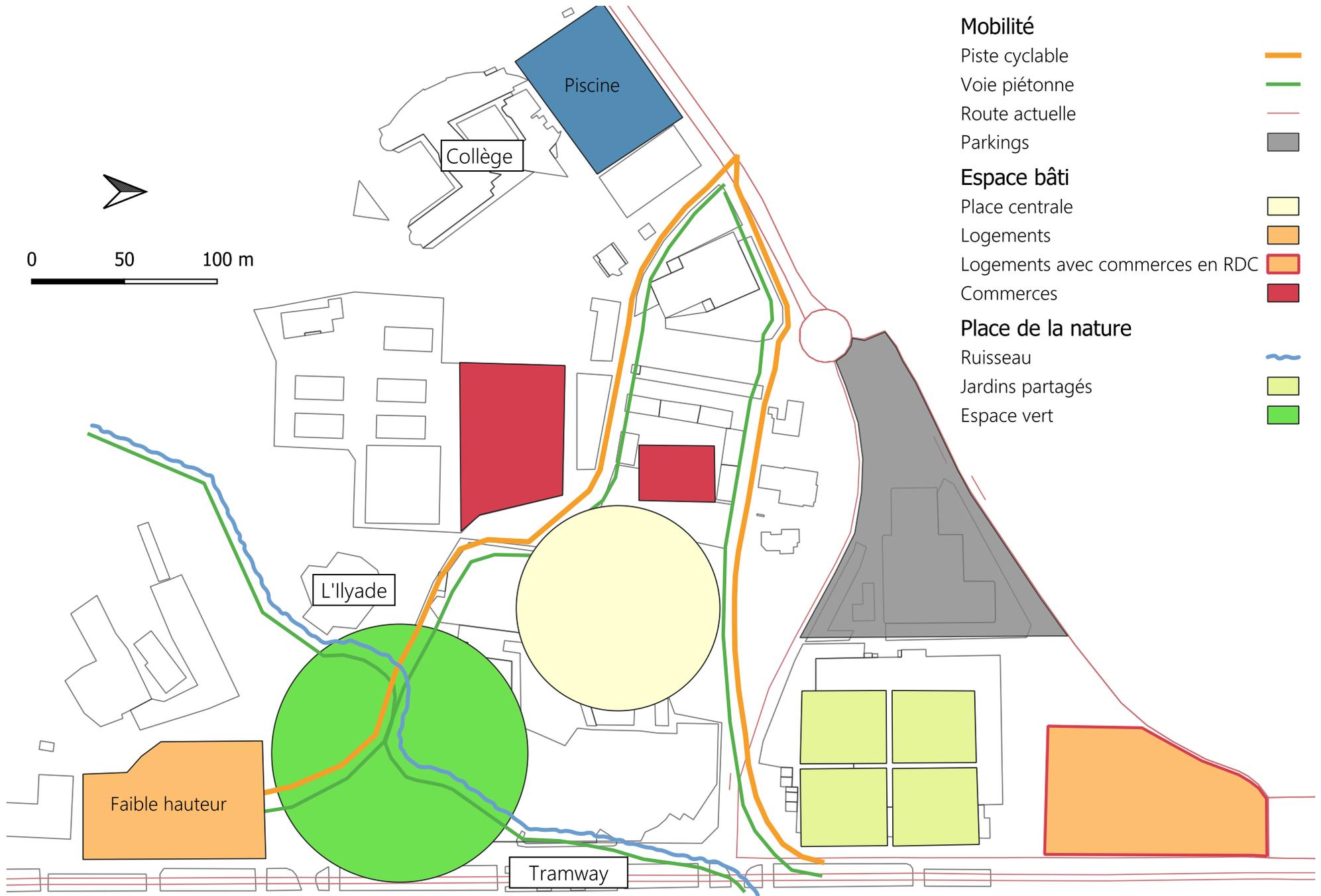


Carte collective - CMJ





Carte collective - CMJ - CMJ transition



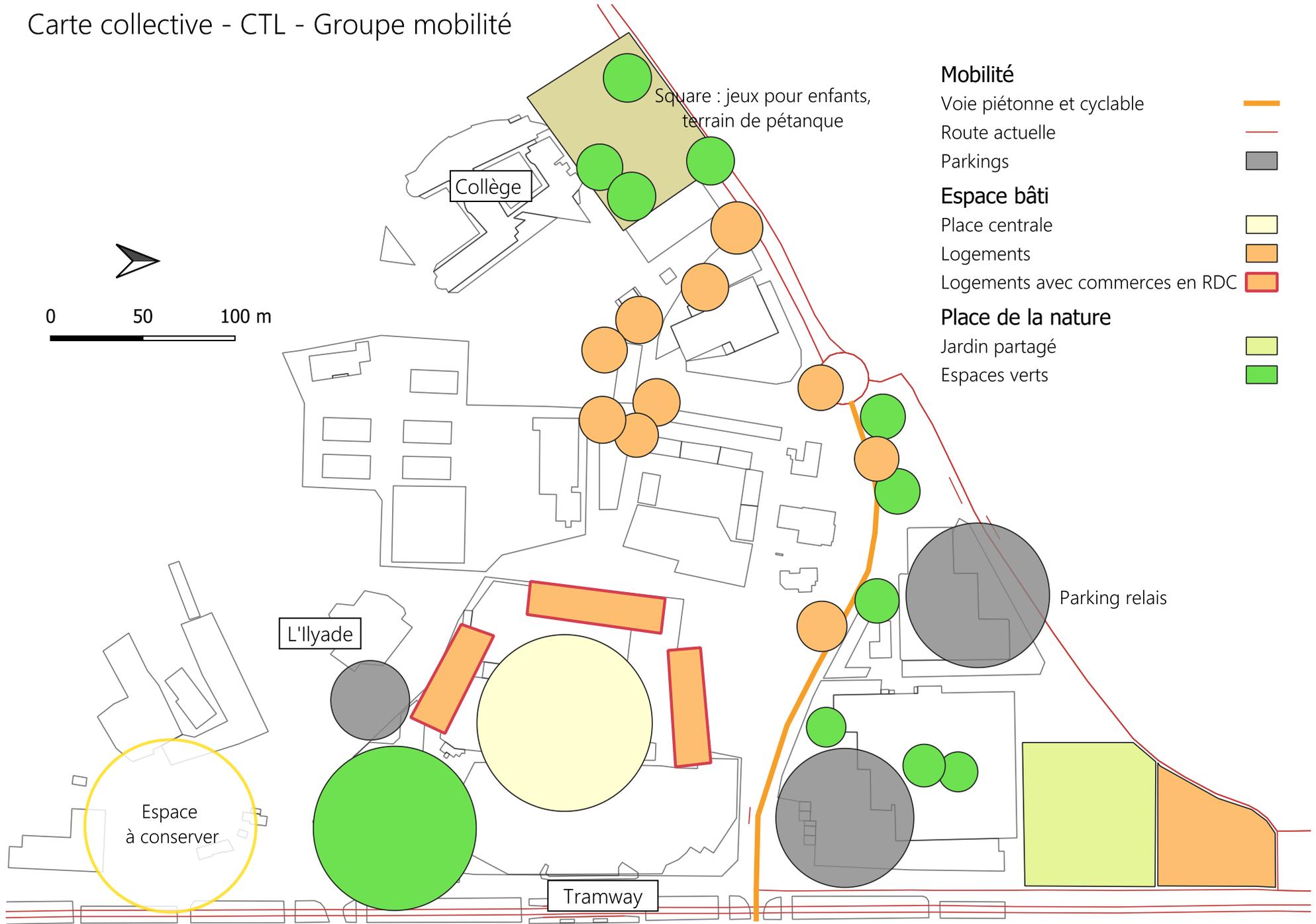


Carte collective - CMJ - Quartier des couleurs



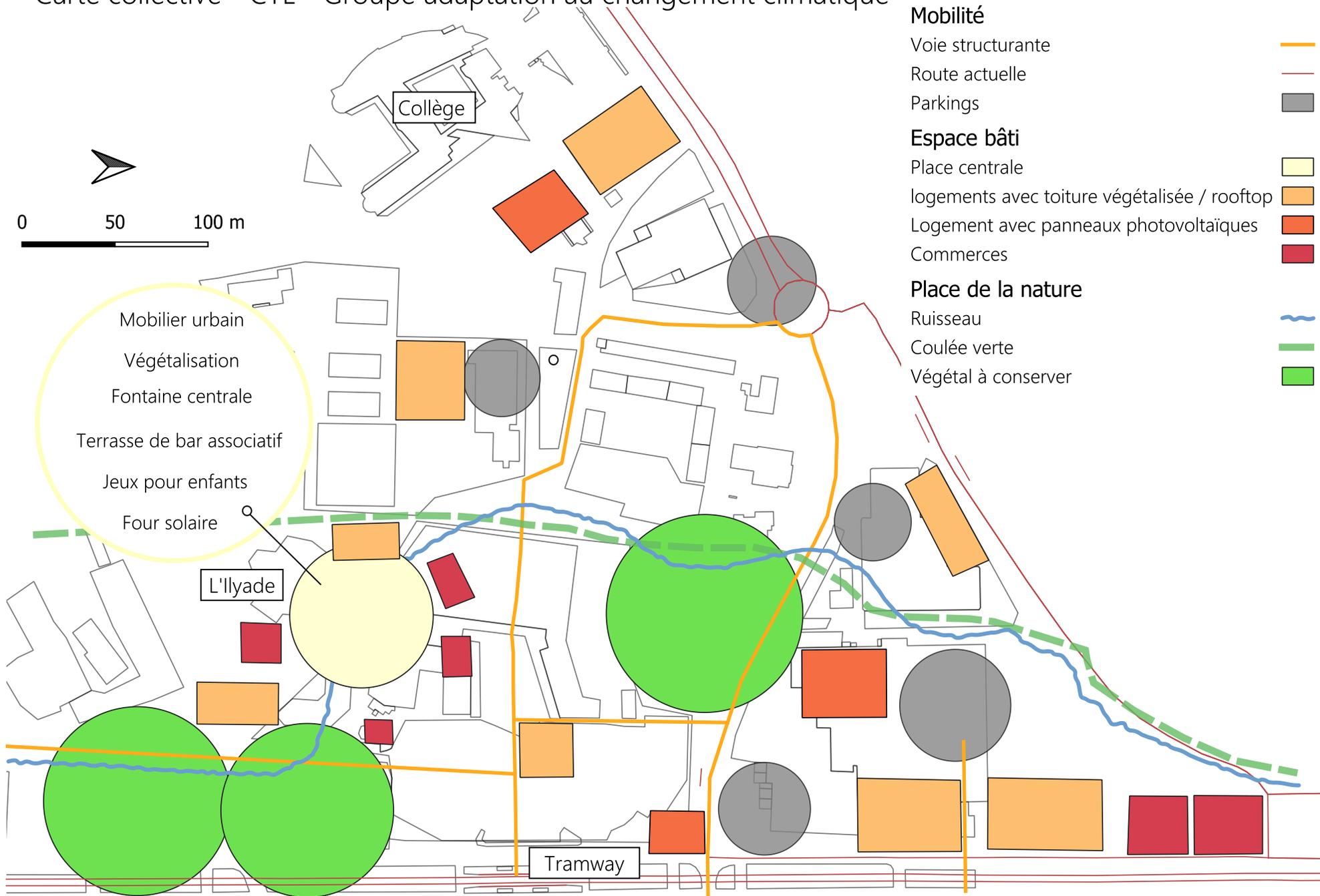


Carte collective - CTL - Groupe mobilité





Carte collective - CTL - Groupe adaptation au changement climatique





Carte collective - CTL - Groupe nature et biodiversité







Carte collective - CTL - groupe URBA +



VOTE SUR PHOTO-RÉFÉRENCES



Le vote sur photo-références a été mis en place lors du Forum du samedi 3 juin. Les photos références illustrent les 5 grands axes du projet. Pour chaque thématique nous avons sélectionné au préalable une vingtaine de photos références d'ordres diverses. Les photos ont été affichés lors du forum en les classant par thématique. Chaque participants a été invité à écrire sur un post-it le numéro de la photo référence qu'il aimerait voir émerger au sein du projet de la Fauconnière.

Vous trouverez, classé par thématique, le photos ayant récoltés le plus de vote.



DIMENSION ÉCONOMIQUE CONFORTÉE ET DIVERSIFIÉE



Image 5 : 10 votes

Image 39 : 10 votes

Image 3 : 8 votes

Image 6 : 5 votes

Image 72 : 5 votes

VIE SOCIALE ET ANIMATION DU LIEU DYNAMIQUE ET CONVIVIALE



Image 1 : 25 votes

Image 9 : 15 votes

Image 49 : 9 votes

Image 7 : 6 votes

QUALITÉ, CONFORT ET PRATICITÉ DES ESPACES PUBLICS



Image 18 : 10 votes

Image 50 : 8 votes

Image 29 : 6 votes

Image 11 : 5 votes

Image 44 : 5 votes

HABITAT ET CADRE DE VIE ATTRACTIF ET PERFORMANT



Image 40 : 13 votes

Image 59 : 12 votes

Image 23 : 10 votes

Image 24 : 10 votes

HAUTE QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE ET PLACE DU NATUREL RENFORCÉE



Image 27 : 25 votes

Image 77 : 12 votes

Image 33 : 8 votes

Image 65 : 7 votes

Image 26 : 6 votes

LES PHOTOS POSITIFS/NÉGATIFS DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Lors de la journée du mercredi 10 mai nous avons réalisé un atelier avec le Conseil Municipal des Jeunes (17 enfants). Durant cet atelier nous avons mis en place un rallye photo ayant pour objet l'expression des enfants sur ce qu'ils aiment, ou non, dans le périmètre de la Fauconnière. Chaque enfant possédait deux pancartes où étaient représentés un pouce vert «j'aime», un pouce rouge «je n'aime pas». Une fois les pancartes en main, chaque enfant place une des deux pancartes devant un élément urbain, bâti ou paysagé (sols, façades, mobilier urbain...) qui retient leurs attentions en fonction de leurs inspirations. Nous conservons une trace photographique de chaque démonstration afin de pouvoir traiter les données de cette animation.





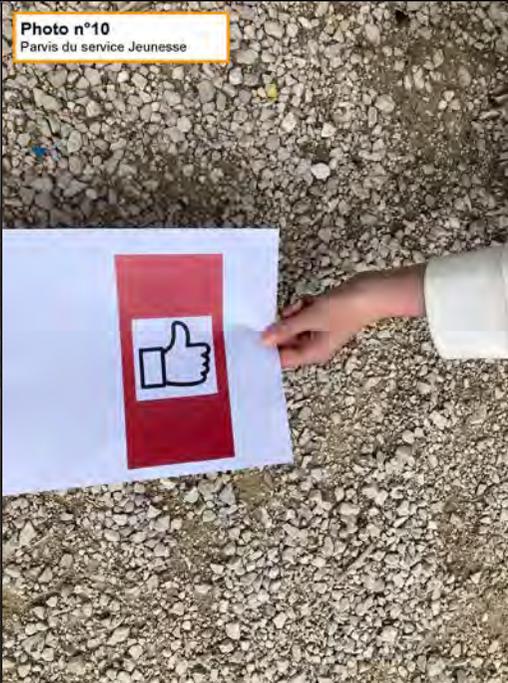


Photo n°10
Parvis du service Jeunesse

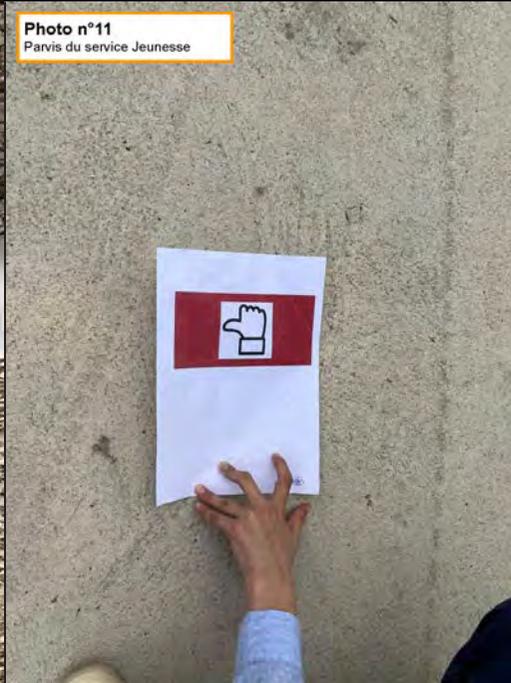


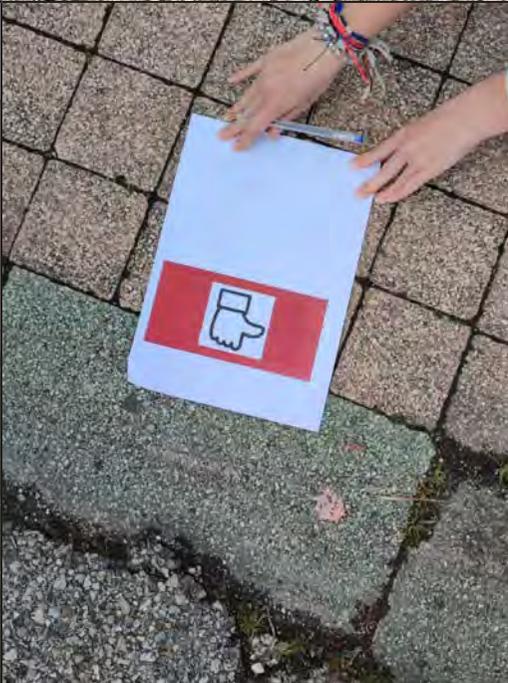
Photo n°11
Parvis du service Jeunesse



Photo n°12
Parvis du service Jeunesse



Parvis du service Jeunesse



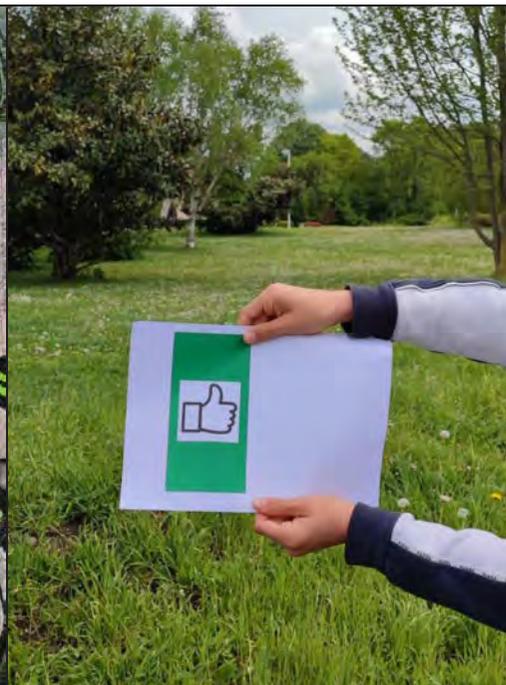


Photo n°20
L'Ilyade



Photo n°21
L'Ilyade



Photo n°23
L'Ilyade



Photo n°24
L'Ilyade

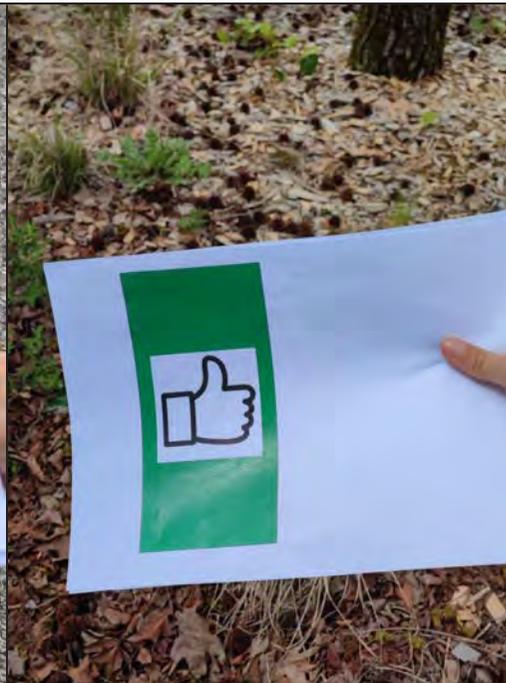
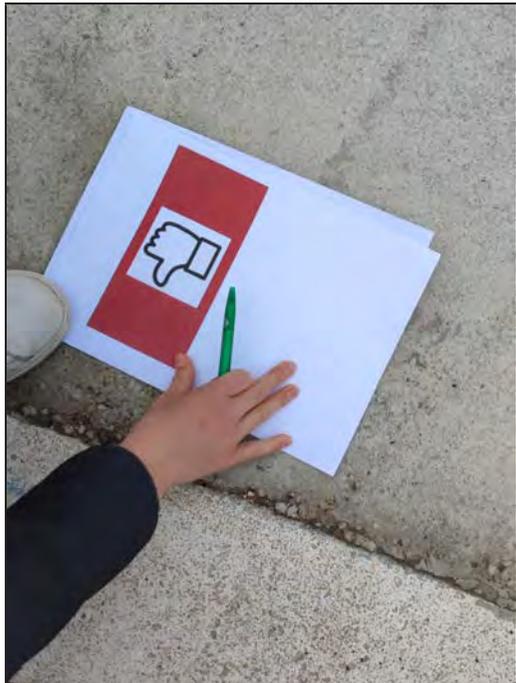


Photo n°28
Centre commercial



Photo n°29
Centre commercial



Photo n°30
Centre commercial



Photo n°31
Centre commercial



Photo n°32
Centre commercial

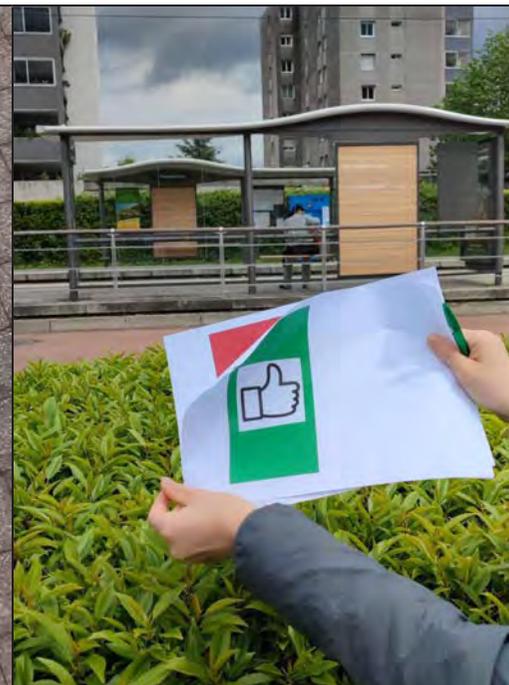




Photo n°41
Square temporaire

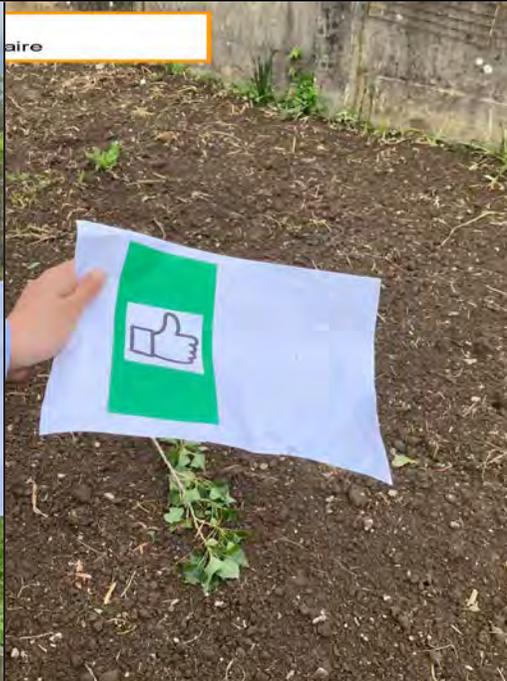


Photo n°42
aire



Photo n°43
Square temporaire



Photo n°44
Square temporaire



Photo n°45
Square temporaire



Photo n°46
Square temporaire



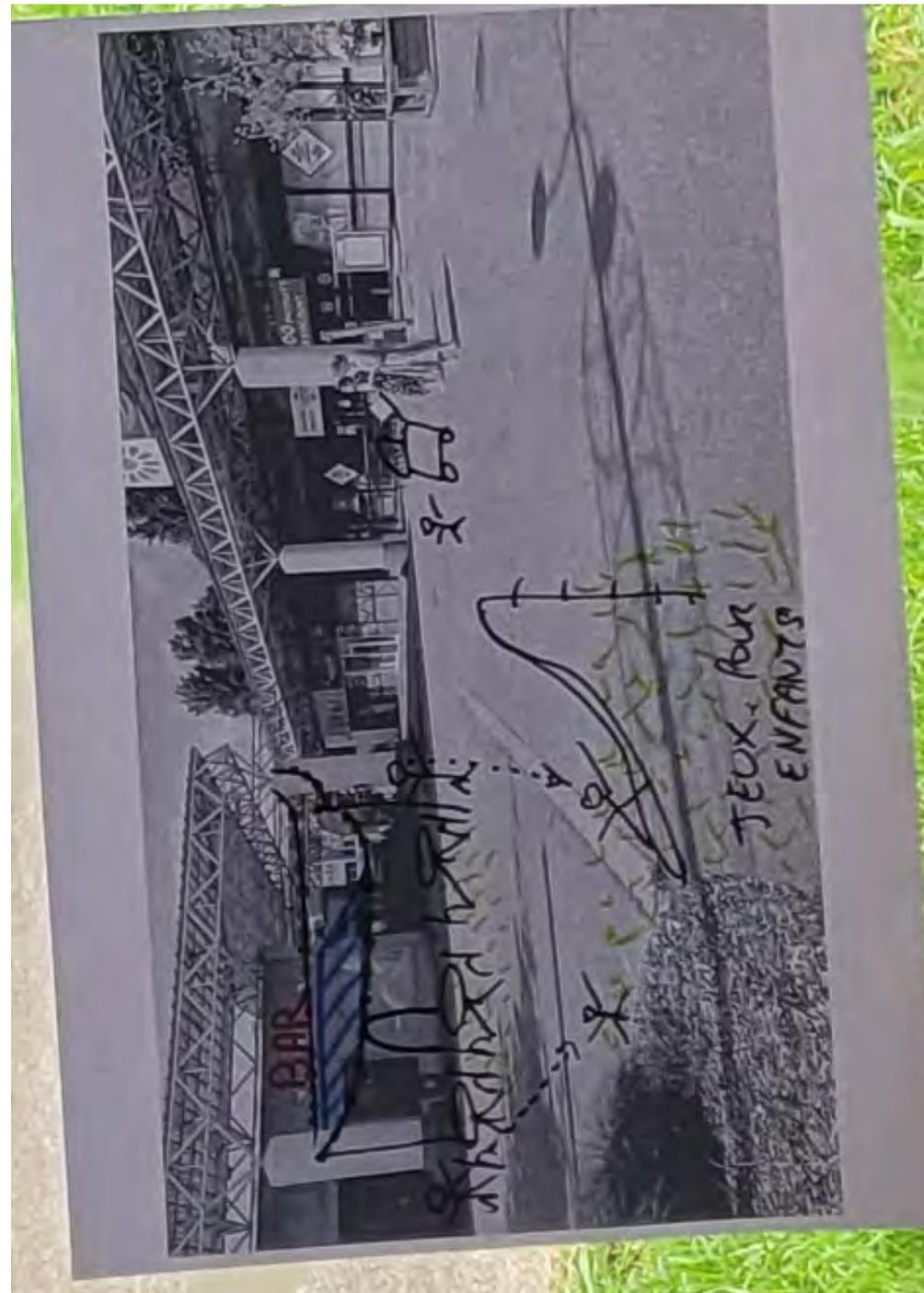
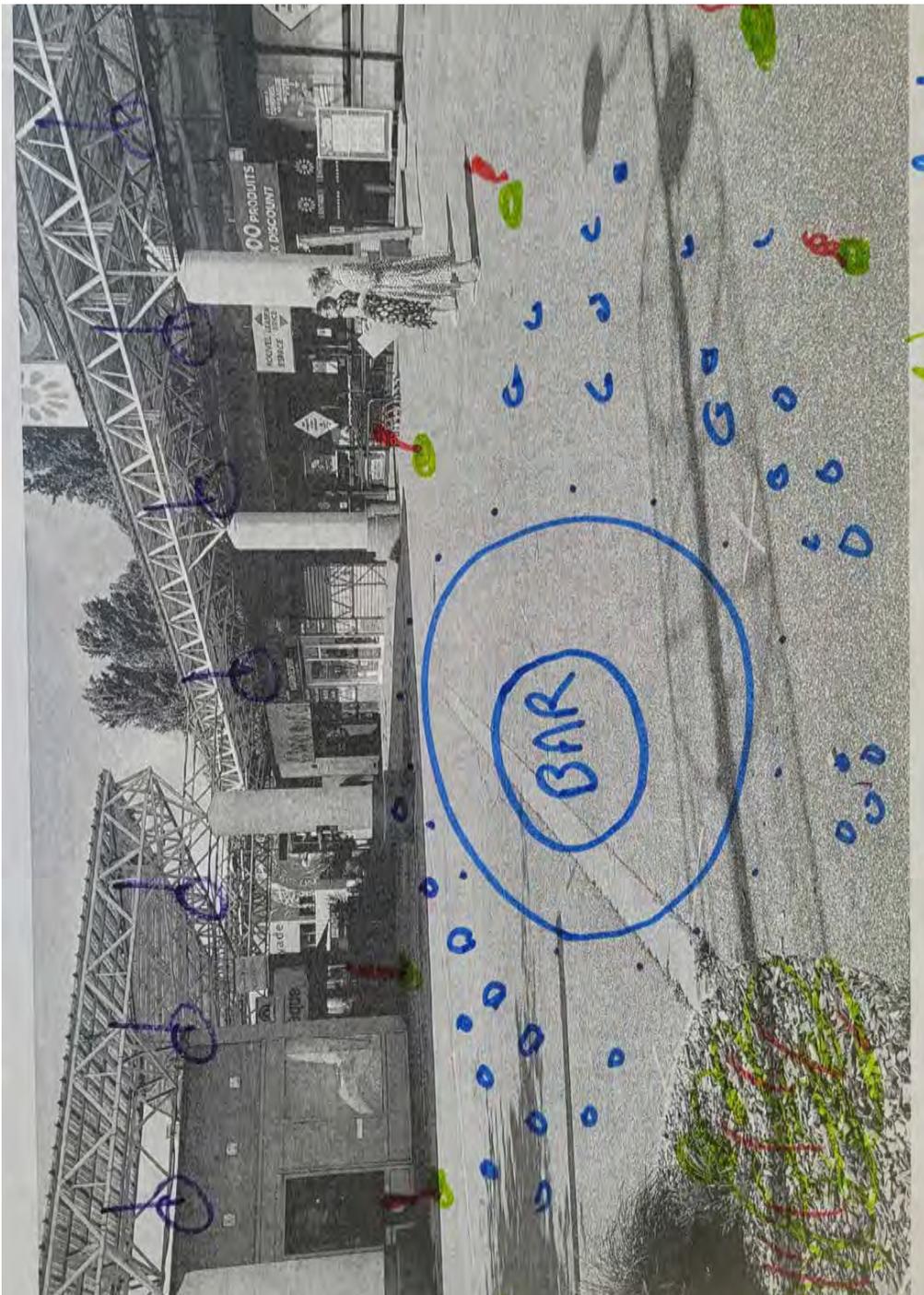
Photo n°47
aire

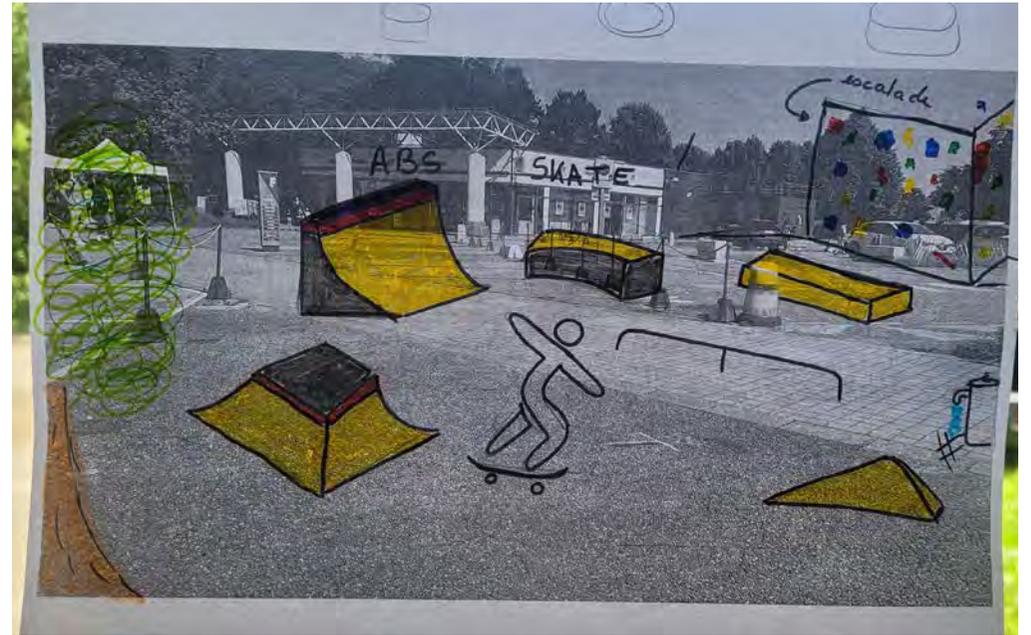


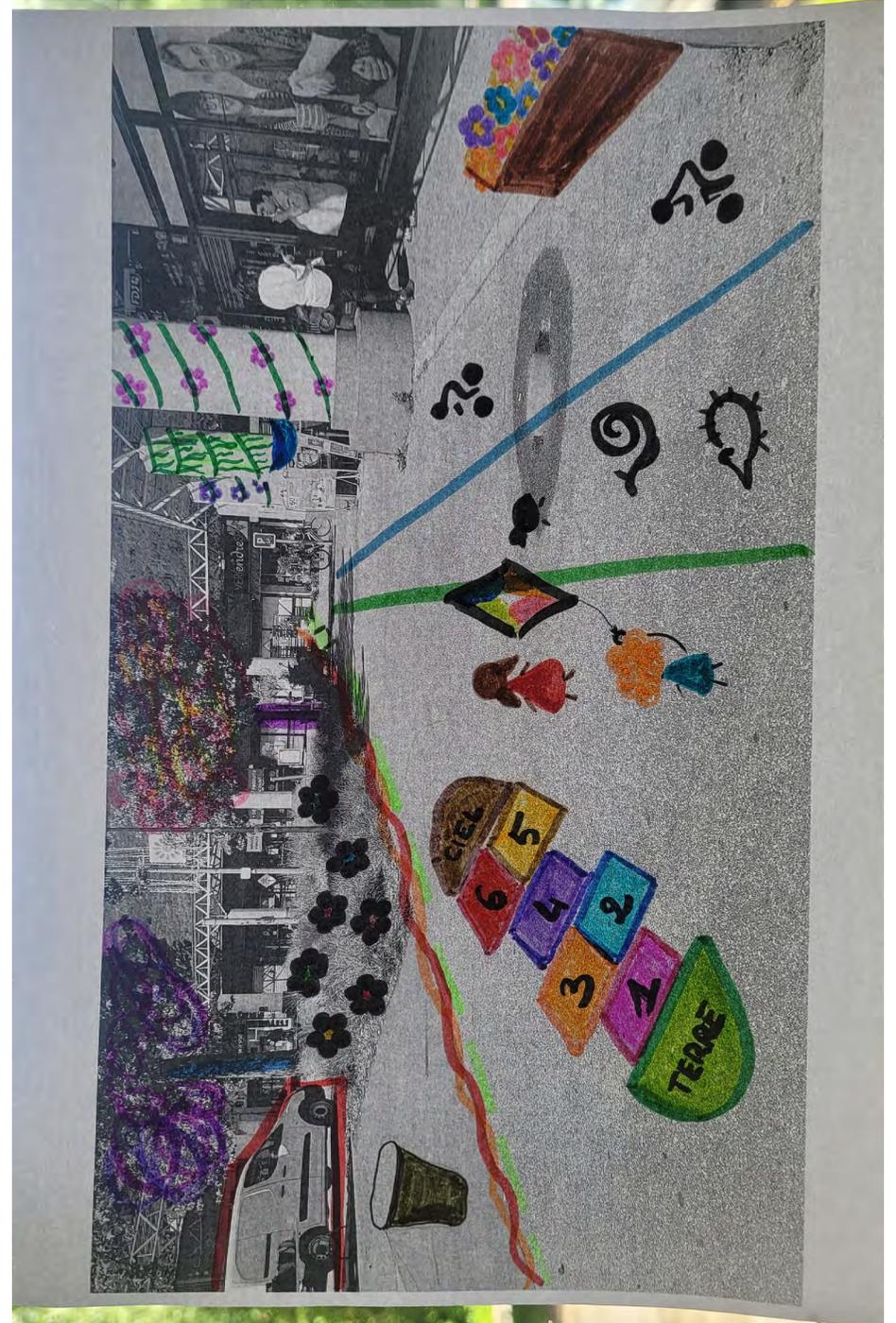
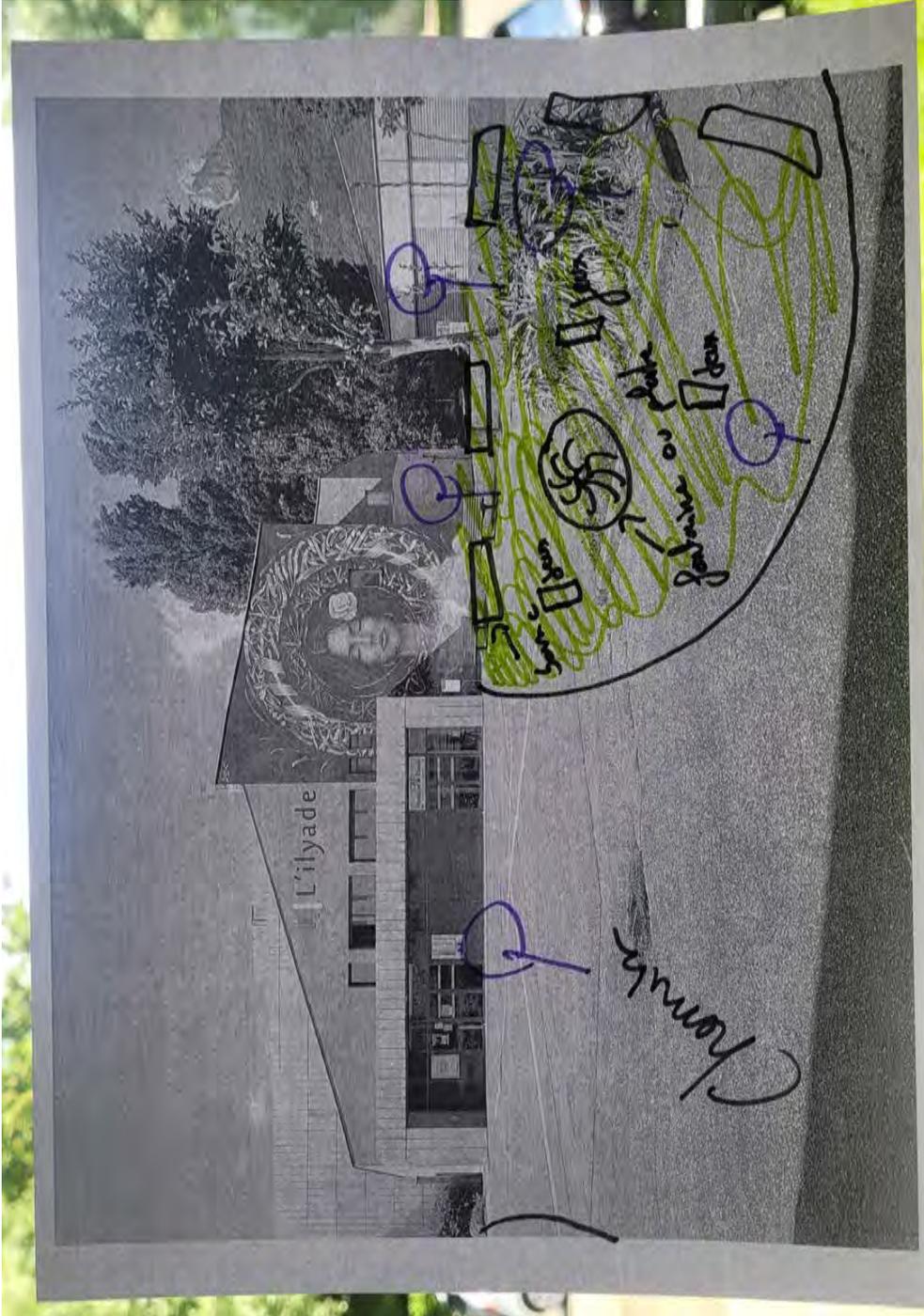
Photo n°48
Square temporaire

LES DESSINS RÉALISÉS LORS DU FORUM









Crédits Photos :

- > WZ&Associés
- > Ville de Seyssinet-Pariset

Plus d'information :

Sur le site de la Ville de Seyssinet-Pariset : ville-seyssinet-pariset.fr

